

Conseil d'administration du 28 juin 2022

Délibération n° 22/28

Désignation des représentants du CRR 93 au conseil d'administration du Pôle Sup'93

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juin,

Le conseil d'administration s'est réuni sur invitation du président.

VU

- L'arrêté préfectoral n°2012-013 portant création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Pôle Supérieur d'Enseignement artistique Aubervilliers-La Courneuve Seine-Saint-Denis-Ile-de-France, dit « Pôle Sup'93 » ;
- La délibération n°12/06 du 7 mars 2012 portant création du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers-La Courneuve - Seine-Saint-Denis - Ile-de-France, Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) - approbation des statuts ;
- Les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Pôle Supérieur d'Enseignement artistique Aubervilliers-La Courneuve Seine-Saint-Denis-Ile-de-France, dit « Pôle Sup'93 » ;
- La délibération 20/46 du 14 décembre 2020 portant désignation d'un représentant du Syndicat Intercommunal pour le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve au Conseil d'administration de l'EPCC.

Le président,

EXPOSE

Co-créateur du Pôle Sup'93, le CRR 93 dispose statutairement d'un siège au sein de son conseil d'administration de cet établissement.

Considérant qu'il convient de désigner un représentant (élu) du CRR 93 au conseil d'administration de l'EPCC en raison de la démission de la précédente représentante, le conseil d'administration est invité à désigner en son sein le représentant en question pour la durée de son mandat électif restant à couvrir.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De désigner M. Guillaume Godin comme représentant du CRR 93 au sein du conseil d'administration du Pôle Sup'93 pour la durée de son mandat électif restant à couvrir.

Membres	8
Votants	3
Suffrages exprimés	3
Votes pour	3
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise au vote est :

Adoptée

Rejetée

Fait à Aubervilliers, le 28 juin 2022

Didier Broch
Président du conseil d'administration

